

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1 Intitulé du module	Relation à l'autre, individuelle et collective		2015-2016
<p>Code T.TS.SO359.C4.F.15</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
2 Organisation			
<p>Crédits ECTS * 10 crédits ECTS</p> <p>Volées : PT2015-EE2014-TP2014</p> <p>Semaines 38 à 3 Jeudi et vendredi</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>		
3 Prérequis			
<p><input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre</p>			
<p>Autres prérequis Néant</p>			

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Relation à l'autre, individuelle et collective	2015-2016
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *		
	<p><u>Compétences principales :</u></p> <p>4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.</p> <p>6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.</p> <p><u>Compétences effectives :</u></p> <p>4.1 Entrer en relation avec les personnes dans une attitude appropriée, permettant le respect et la confiance.</p> <p>4.2 Faciliter l'expression de la demande.</p> <p>4.3 Adopter des attitudes favorisant la dynamique relationnelle et l'autonomie des personnes.</p> <p>4.4 Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.</p> <p>4.5 Communiquer en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension du ou des interlocuteur(s).</p> <p>4.6 Mener un entretien professionnel, le consigner et le transmettre sous une forme éthiquement et techniquement adéquate.</p> <p>4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt.</p> <p>6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.</p> <p>6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.</p> <p>6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.</p> <p>6.4 Identifier ses ressources et ses limites.</p> <p><u>Objectifs thématiques entretien/communication :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'analyser sommairement les échanges entre des individus et d'identifier les enjeux (informatif, d'influence, identitaire, relationnel) qui existent dans les différentes formes de communication. • Être capable de décrire sommairement les différents modes de communication comme la CNV, la médiation • Être capable d'élaborer des stratégies basiques de communication en faisant appel aux notions abordées dans le module • Être capable de décrire la conduite, l'organisation et les enjeux d'un entretien d'aide professionnel • Être capable d'appliquer les techniques d'entretien de façon basique <p><u>Objectifs pour l'observation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de mener à bien une observation sur le terrain <p><u>Objectifs pour l'expression :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'utiliser divers outils de médiation (la danse, le théâtre, le dessin, la peinture, le collage) pour favoriser l'expression individuelle et collective <p><u>Objectifs du droit / confidentialité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de repérer les informations considérées comme des données personnelles sensibles : opinions et activités, politiques, religieuses, syndicales; informations sur la santé et la sphère intime; mesures d'aide sociale; sanctions et poursuites administratives ou pénales. <p><u>Droit pénal et responsabilité civile :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Citer et décrire quelques principes du droit pénal • Identifier et définir les principales notions de droit pénal. 		
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	<p><u>Contenu :</u></p> <p>Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre. - Communiquer : les principes généraux de la communication (approche systémique), la communication non violente et la médiation (approche humaniste), le droit de communiquer. - Intervenir sur le terrain : la responsabilité juridique du travailleur social, l'observation des situations, la pratique de l'entretien d'aide, le rapport à l'argent. <p><u>Formes d'enseignement :</u></p> <p>Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques, par l'analyse de certaines phases du module (ex. : conférences, exercices de mise en situation), par des lectures (textes de référence) et par des travaux personnels.</p>		
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	<p>La validation du module Relation à l'autre, individuelle et collective sera réalisée sur quatre axes, le premier constituant un prérequis aux trois autres :</p> <p>Premier axe : Participation aux cours et réalisation de travaux encadrés dans le courant du semestre.</p> <p>Deuxième axe (thématique observation) : Travail écrit individuel sur la thématique de l'observation, à remettre pour le lundi 4 janvier 2016 (semaine 1).</p> <p>Troisième axe (thématique entretien/communication) : 1) Examen sur table le jeudi 17 décembre 2015 (semaine 51) 2) travail d'analyse d'un entretien à remettre pour le jeudi 4 février 2016 (semaine 5).</p> <p>Quatrième axe (thématique droit) : Examen écrit le jeudi 4 février 2016 (semaine 5).</p>		
7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Relation à l'autre, individuelle et collective	2015-2016
----------	---------------------------	-------------------------------------------------------	------------------

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**

- Examens écrits sur table (thématiques entretien/communication et droit) + analyse d'un entretien filmé + travail individuel écrit d'observation à remettre pour le **mercredi 4 mai 2016 (semaine 18)**

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

8	Remarques
----------	------------------

9	Bibliographie
----------	----------------------

Des bibliographies spécifiques aux différentes thématiques seront fournies par les intervenant-e-s en cours de semestre.

10	Enseignants
-----------	--------------------

Artison Vincent
Bagnoud Nicolas
Beck Philippe
Berger Jean-Claude
Bovay Judith
Burger Heim Martine
Campana Willy
Erb Lucienne
Furrer Rey Chantal
Glardon André
Gremaud Germaine
Guillaume-Gentil Pierre
Henny Elisabeth
Herren Nathalie
Pauchard Colette
Rakoczy Agnès
Robyr Diallo Carole
Spack Annelyse
Tessari Veyre Aline
Togni Pillonel Lisa

Nom du responsable de module *

BURGER HEIM Martine

Descriptif validé le *

14 juillet 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module **Collaboration et communication entre professionnel-le-s** 2015-2016

Code T.TS.SO359.C5.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées : PT2015 - EE+TP2014

Semaines 42 à 50
Jeudi et vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
5. Collaborer entre professionnel-le-s et institutions.

- Compétences effectives :**
- 5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
 - 5.2 Respecter les cadres d'intervention des partenaires.
 - 5.3 Déléguer les actions pouvant être menées de manière plus pertinente par des partenaires du réseau.
 - 5.4 Participer activement aux échanges d'informations et à la communication au sein de son institution.
 - 5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.
 - 5.6 Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions.
 - 5.7 Initier et animer un réseau de collaboration.
 - 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

Compétence secondaire :
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.

Objectifs :
Connaître les principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s : dynamique d'équipe, communication et information sociale, animation de séance, collaboration interprofessionnelle, travail de réseau.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Collaboration et communication entre professionnel-le-s	2015-2016
5	Contenu et formes d'enseignement *		
<p>Contenu : Ce module traite des principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s. Il s'organise à partir de trois axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les personnes avec qui le ou la professionnel-le collabore : <ul style="list-style-type: none"> • les professionnel-le-s du social (les pairs et les autres professionnel-le-s du social); • les professionnel-le-s de la santé; • les autres professionnel-le-s. 2. Les formes de collaboration : <ul style="list-style-type: none"> • le travail en équipe; • le travail de réseau; • la collaboration interprofessionnelle; • la communication et l'information sociale. 3. Les outils et les techniques : <ul style="list-style-type: none"> • phénomènes de groupe, animation d'équipe et de réseau; • gestion des tensions et des conflits en équipe; • animation de séance; • communication professionnelle. <p>Formes d'enseignement : Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), mise en perspective de pratiques collaboratives par des professionnel-le-s du terrain (conférences) et exercices de mise en situation (ateliers organisés en sous-groupes). Un accent est mis sur la rencontre avec des professionnel-le-s et l'expérimentation de situations collaboratives. La participation à ces séquences de formation est nécessaire en vue de la réalisation du travail d'évaluation. Des lectures seront demandées à l'étudiant-e en dehors des périodes d'enseignement. Certaines activités d'apprentissage se feront à distance sur la plateforme e-learning moodle. Le moyen de communication pour ce module sera la plateforme moodle.</p>			
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
<p>Activités d'apprentissage réalisées à distance sur la plateforme e-learning moodle. Travail écrit individuel à remettre pour le vendredi 22 janvier 2016 (semaine 3).</p>			
7	Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *	
<p><input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>			
<p>Autres modalités de remédiation</p>			
<p><u>En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :</u> a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique. • Travail écrit individuel à remettre pour le vendredi 6 mai 2016 (semaine 18). b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.</p>			
8	Remarques		
9	Bibliographie		
<p>Voir les supports de cours sur moodle.</p>			
10	Enseignants		
<p>Bonadei-Spasoski Mirella Cerrone Toni Csikos Levente Girardet Khedidja Jay Etienne Jeanrenaud Charlotte Jetzer Anne Lambelet Daniel Perriard Cédric Peton Gérard Sakijha Ghiskan Vacataire Wilhelm Christian</p>			
<p>Nom du responsable de module *</p>			
<p>CSIKOS Levente</p>			
<p>Descriptif validé le * 3 juillet 2015</p>		<p>Descriptif validé par * Philippe Beuret</p>	

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1 **Intitulé du module** **Formation pratique 1 EE** **2014-2015**

<p>Code T.TS.SO359.FP1EE.F.14</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2 **Organisation**

Crédits ECTS *
30 crédits ECTS

- la partie formation "**terrain**" équivaut à **25 crédits ECTS**
- la partie "**intégration**" liée à la partie "**terrain**" du module de la formation pratique équivaut à **5 crédits ECTS**

Volée EE2014

Semestres 1 à 4

Sem. 1 : Automne 2014

Sem. 2 : Printemps 2015

Sem. 3 : Automne 2015

Sem. 4 : Printemps 2016

Langues(s)

français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 EE	2014-2015
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *		

Compétences :

Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Evaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Il vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Processus en 3 parties :

- Préparation 1
- Préparation 2
- Cours

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institution.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 EE	2014-2015
6	Modalités d'évaluation et de validation *		

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 19 al 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée
2. Au minimum 85 jours effectifs (équivalent plein temps)
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard à fin avril 2015).
4. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Pas de remédiation possible.

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 lors de la période de formation pratique suivante, soit aux semestres 5 à 8.

8	Remarques
---	------------------

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

Modalité A

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Les 1x20 heures peuvent se dérouler sur l'une des deux périodes de formation pratique, ou se dérouler sur les deux périodes de formation pratique en 2x10 heures. Elle s'effectue avec la/le même superviseur-e.

Modalité B, conçue en principe en deux parties :

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

9	Bibliographie
---	----------------------

Davezies, P.(1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10	Enseignants
----	--------------------

Nom du responsable de module *

CSIKOS Levente

Descriptif validé le *

10 juillet 2014/bis

Descriptif validé par *

Philippe Beuret